

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
ANNÉE 2026
CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION**

1^{ère} SÉANCE

Mme le Maire soussignée
certifie que le compte rendu
de la présente délibération
a été affiché dans les délais légaux

Mme le Maire,
Kristell NIASME

SÉANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, se sont réunis à 11 h 00 au gymnase Jules Ferry, rue Henri Leduc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, en date du 17 mars 2026, conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Kristell NIASME, Oktay TACIMOGLU, Marc LECUYER, Rahma FELLAH, Nadia ARROJO MARQUES, Mamadou KANTE, Nathalie CAULIER, Eda AGILONU, Andrei ALBISTEANU, Ana CABRAL, Bernard LEROI, Touary THIRY, Amadi DABO, Bernardina DA SILVA ALVES, Rachida DOUNRAR, Rajae EL MERNISSI, Zied BEN CHAOUACHA, Séverine VANHEE, Rachid HADDOUM, Malik HASSOUNA, Anne-Valérie HILLION, Fadila KADI, Caroline NGUYEN, Bilale OHAROUN, Coraline PEREIRA, Patrick SZMIDT, Victor SOUSA, Mamadou TRAORE, Chaouki YAHIAOUI, Rachid HADDOUM, Romain CAN, Anne MEULEWATER, Marjolène COUSIN, Danielle SEGAREL, Joaquim PEREIRA, Ilham KHILQI, Daniel HENRY, Azdin GADAMI

PROCURATIONS

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Amadi DABO a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Mme le Maire :

Mesdames et Messieurs, bonjour. Nous allons commencer notre Conseil d'installation et je vais laisser la parole à Madame Bernardina DA SILVA ALVES qui est notre doyenne.

Mme DA SILVA ALVES :

Bonjour à tous. Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous remercie pour votre attention. En tant que doyenne d'âge de cette assemblée, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, j'assume la présidence de la séance pour conduire l'élection du Maire. Nous allons procéder à l'appel.

Appel nominal

Je constate que le quorum est atteint et le Conseil municipal peut valablement délibérer. Comme le veut l'usage de la fonction de secrétaire, elle est confiée au plus jeune membre du Conseil municipal et il s'agit aujourd'hui de Monsieur Amadi DABO. Nous allons maintenant aborder le premier point de l'ordre du jour avec l'élection du Maire.

1. Élection du Maire

Mme DA SILVA ALVES :

Avant de procéder au scrutin, je vais donner lecture de la note explicative rappelant les modalités de l'élection du Maire, tel que prévu par les textes en vigueur.

En application des dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Maire est élu par et parmi les membres du Conseil municipal au scrutin secret, à la majorité absolue lors des 2 premiers tours de scrutin et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire. L'élection du Maire se tient lors de la première réunion du Conseil municipal, au plus tard le dimanche suivant le dernier tour de l'élection municipale. Au vu de ce qui précède, il est proposé au Conseil municipal d'élire le Maire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges, conformément aux articles 2121, 2122-7 et du Code général des collectivités territoriales.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'élire le Maire de la commune de Villeneuve-Saint-Georges, de dire que le Maire proclamé élu, s'il est présent, prendra immédiatement ses fonctions et qu'il a les pleins droits de qualité d'officier de police judiciaire et d'officier de l'état civil. Avant de commencer, j'invite tous les Conseillers disposant d'une procuration à lever la main, de la garder levée jusqu'à ce que nous ayons récupéré les procurations.

Est-ce que quelqu'un dans la salle désire être candidat pour l'élection du Maire ?

Mme NIASME :

Je suis candidate.

Mme DA SILVA ALVES :

Nous allons procéder au vote. Je vous rappelle que le vote a lieu à bulletin secret.

Mme NIASME :

Nous allons désigner un assesseur. Il s'agit de Monsieur DABO qui va tenir ce rôle pour nous guider durant les opérations de vote.

Est-ce que quelqu'un d'autre voudrait éventuellement être assesseur ? Monsieur TRAORE.

Nous avons le secrétaire et 2 assesseurs.

Mme DA SILVA ALVES :

Est-ce que tout le monde a son bulletin de vote préparé pour voter, s'il vous plaît ?
Merci.

Madame Kristell NIASME est élue avec 33 voix. (*Applaudissements*)

Mme le Maire :

Merci à tous.

Je vais commencer par les remerciements. Vous êtes nombreux et nous avons la chance d'avoir des personnes de qualité qui ont traversé la Seine, le département et qui sont venus de loin alors qu'ils avaient aussi des obligations. Ils sont venus jusqu'à nous. Il y a parmi nous Monsieur Patrick OLLIER qui est ancien ministre, Maire de Rueil-Malmaison et Président de la Métropole du Grand Paris. Merci Patrick de ta présence. Nous avons eu l'occasion d'en échanger et grâce à toi, Villeneuve-Saint-Georges reprend des couleurs. Elle reprend de sa superbe grâce à ton accompagnement sans faille depuis le début de ce mandat. Merci à toi.

Grâce à toi, Villeneuve-Saint-Georges a pu porter de nombreux projets pour nos écoles et pour nos équipements publics. Encore une fois, au nom de tous les Villeneuvois, merci de ton amitié et par ta présence car je sais que le temps est compté en ce moment. (*Applaudissements*)

Alors, Christophe n'est pas encore là. Il nous a promis de nous rejoindre pour la meilleure partie.

J'ai également parmi nous Monsieur Sylvain BERRIOS, député du Val-de-Marne. Merci beaucoup de ta présence. Cela témoigne de ce que nous sommes. Les élus locaux sont avant tout des militants courageux, toujours accrochés à notre terrain et à notre territoire. Merci à toi.

Il y a bien sûr Olivier CAPITANIO, Président du département du Val-de-Marne et ancien Maire de Maisons-Alfort. Tu m'as accordé ta confiance et tu m'as accompagné, même quand le chemin était très incertain. J'avais l'impression d'être l'enfant turbulent avec toi. Villeneuve-Saint-Georges est l'enfant turbulent de la fratrie et qui donne tous les lundis des palpitations au cœur des parents. Tous les lundis, il se passe quelque chose de nouveau à Villeneuve-Saint-Georges. J'espère que tu es fière de nous car nous sommes rentrés avec un carnet de notes bien fourni. (*Applaudissements*)

Il y a également Olivier CLODONG, Maire de Yerres.

Nous avons Didier GONZALES, Maire de Villeneuve-le-Roi, qui a traversé la Seine. (*Applaudissements*) C'est avec lui que j'ai mes premiers souvenirs en politique. Tout le monde sait ici que j'ai fait mes premières armes avec Didier GONZALES à Villeneuve-le-Roi. En mai 2016, nous faisons la fête des voisins et nous avons mangé des choses un peu approximatives dans un barbecue à même le sol. Le mois d'après, nous avons eu des inondations qui ont été aussi importantes à Villeneuve-le-Roi qu'à Villeneuve-Saint-Georges. Je t'ai vu dans l'exercice de la fonction de Maire, l'exercer avec beaucoup de courage et toujours engagé auprès des familles. Toi, plus que n'importe qui d'autre, qui m'a toujours encouragé. Tu m'as toujours dit de ne rien lâcher et je n'ai rien lâché. Merci Didier.

Vous le voyez, nous avons la chance à Villeneuve-Saint-Georges d'être bien entourés. J'ai la chance d'être bien entourée, d'avoir des gens de qualité. Il y a un point commun entre toutes ces personnalités, c'est qu'à un moment donné, elles ont toutes été Maire de leur commune. C'est pour cela que leur présence a tellement de sens. Non seulement ce sont des partenaires essentiels à la réalisation des politiques publiques sur la ville, mais aussi parce que j'ai promis à nos familles, je vous ai promis chers

villeneuvois de nous inscrire sur la trajectoire de réussite qui est la leur. Comme Saint-Maur, comme Maisons-Alfort, comme Villeneuve-le-Roi, comme Yerres, que nous puissions avoir une ville avec une qualité de vie égale et avec un service public de qualité. (*Applaudissements*)

Merci de votre présence et de votre soutien – je ne le dirai jamais assez – parce qu’il en a fallu pendant ces années.

Bien sûr, je remercie tous les amis et tous les soutiens car ils sont nombreux. Ici même l’année dernière, les premiers rangs étaient remplis. Mais vous le savez, il y a encore un second tour, encore des échéances et des Conseils d’installation partout. Je tiens à remercier notre ancien ministre de l’intérieur Benoît RETAILLEAU, Madame la Présidente de région, Valérie PECRESSE, Monsieur Vincent JEANBRUN, Ministre du logement, Madame, François-Marie DIDIER, Président du SIAAP, à tous les collègues du Département, à tous les amis Maires, à tous les collègues élus qui nous ont toujours soutenus, accompagnés, qui l’ont fait sans discontinuer, toujours avec une grande confiance et avec beaucoup de bienveillance. (*Applaudissements*)

Je tiens à remercier et à saluer la présence de notre jeunesse, car c’est cela Villeneuve-Saint-Georges. Cette élection s’est faite à plusieurs, elle s’est faite avec vous tous. Elle s’est faite grâce à notre jeunesse, grâce à nos aînés, nos associations, grâce à nos commerçants, nos enseignants, les représentants du culte, des forces de l’ordre et des pompiers, vous qui faites notre belle ville. Merci à vous tous qui êtes présents dans la foule aujourd’hui. (*Applaudissements*)

Bien sûr, il y a un maillon essentiel sans qui rien ne fonctionnerait... Je suis très fière. Nous sommes à Villeneuve-Saint-Georges et je trouve qu’on ne voit pas que nous sommes dans un gymnase. Ici, c’est à l’américaine, c’est très beau, c’est très chic Villeneuve-Saint-Georges. Tout cela se fait grâce à nos agents communaux qui sont des femmes et des hommes engagés, courageux et qui mettent en musique toutes les politiques publiques que nous avons. Des idées, nous en avons beaucoup, nous en avons tous les jours, mais sans vous, nous n’avancerions pas. Merci à toutes les équipes et à tous nos agents communaux. (*Applaudissements*)

Je remercie bien sûr l’ensemble du Conseil municipal ici présent. Je suis très fière de vous, à toute mon équipe, ma majorité, à l’ensemble des militants. Je vous remercie du fond du cœur car nous avons écrit ensemble cette aventure. Vous êtes courageux. Vous avez laissé les familles derrière, les parents qui sont là aujourd’hui, les enfants. Pour tout cela, merci, pour votre confiance et votre loyauté sans faille. Merci à vous. Merci à nos familles, les parents et les amis, vous qui êtes tous là. Merci beaucoup.

Bien sûr, le plus important, chères Villeneuvoises et chers Villeneuvois, chacun d’entre vous, tous les Villeneuvois sans distinction, je vous remercie de ce choix, de cette confiance que vous nous accordez. Merci à vous. Merci à tous les Villeneuvois, ceux qui sont présents, ceux qui sont à la maison, à chacun d’entre vous. Cette victoire est la vôtre et l’histoire que nous allons écrire, nous le ferons ensemble.

Chers amis, dimanche dernier, vous vous êtes exprimés. Malgré la constitution de 9 listes face à nous, vous avez choisi notre projet et notre équipe avec 53,51 % des voix. (*Applaudissements*) J’avais promis de mettre le score. Je vous en remercie, le message est clair et sans appel. C’est fort car cela fait près de 25 ans qu’aucun Maire n’a été élu à Villeneuve-Saint-Georges dès le premier tour. Cela dit une chose très importante. Depuis cette date, on avait toujours voté contre un projet mortifère, contre des candidats, contre le chaos annoncé, toujours contre. Pour la première fois depuis 2001, ensemble, nous avons fait le choix de notre avenir. Nous avons voté pour un projet, celui qui a commencé il y a un an. Depuis, nous avons relevé le défi. Ce que nous avons fait depuis février 2025 n’est que le point de départ de tout ce qu’il nous reste à accomplir et nous avons créé les conditions de la réussite de Villeneuve-Saint-Georges.

Nous avons réparé, nous avons construit de nouveaux équipements, nous avons planifié et rétabli l'ordre. Merci à notre chef qui est très beau aujourd'hui. Applaudissez-le car avec son équipe, ils nous ont fait l'honneur de nous rejoindre. (*Applaudissements*) Nous avons commencé à remettre Villeneuve-Saint-Georges au premier plan, au cœur de son territoire et de son histoire. Ensemble, nous allons poursuivre ce chemin de réussite et de stabilité.

Maintenant que nous touchons du doigt la qualité de vie tant espérée, je vous propose de transformer l'essai. Aujourd'hui, avec mon équipe, je prends toute la mesure de la confiance que vous nous avez accordée. Elle nous honore et elle nous oblige pour les années à venir. C'est vraiment avec une très grande humilité, de la passion toujours et de la détermination, que nous continuerons à travailler toujours très dur pour améliorer le quotidien de nos familles. Bien sûr, pour continuer d'assurer notre sécurité, nous avons créé une magnifique Police municipale opérationnelle. Grâce à l'engagement de notre ancien Ministre de l'intérieur, nous avons eu le renfort de la Police nationale chez nous. Pour rénover nos écoles et nos équipements publics, c'est avec la Métropole du Grand Paris et la Région Île-de-France. Merci beaucoup. Ils ne nous ont jamais abandonnés et nous avons pu planifier tous les travaux nécessaires. Tout ce qui avait été oublié pendant des années par nos prédécesseurs. Pour améliorer l'attractivité commerciale également, encore une fois, la Métropole du Grand Paris se tient à nos côtés. Pour sécuriser les axes routiers, ajouter du vert et du beau partout en ville, merci à toi Olivier, Président du département, qui nous accompagne sur ces questions.

Vous le voyez, beaucoup a déjà été entrepris et ce nouveau mandat sera placé sous le signe de la continuité pour que nos familles puissent enfin profiter de plus d'espaces verts, toujours plus de sécurité et qu'elles retrouvent le plaisir de flâner en ville, avec des commerces adaptés, dans des lieux agréables et toujours plus propres. Que nous puissions retrouver une offre de qualité et diversifiée, et que nous profitions ensemble de toujours plus de moments de convivialité et de qualité pour les jeunes, les aînés et pour toute la famille.

Je formule un vœu pour l'ensemble de mes collègues élus et de notre assemblée municipale. Il faut que nous soyons ici à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres et que cette assemblée garde toujours sa dignité et soit le lieu de débats publics riches et apaisés, qui portent l'ambition que nous souhaitons pour notre ville, pour Villeneuve-Saint-Georges. Car demain plus encore, nous ne lâcherons rien sur la sécurité. Nous allons accentuer les actions de propreté, de nettoyage et de plantations d'arbres. Nous allons développer l'offre de soins, nous allons développer les animations, créer une vraie offre culturelle au théâtre en faisant fi du territoire qui gère nos équipements avec tant de difficultés. Nous allons rénover nos rues, faire les travaux nécessaires dans nos écoles et à plus long terme, vous le savez, nous travaillons sur la requalification, comme nous vous l'avons promis, de la place des HBM, des jardins, créer de nouveaux espaces verts, la requalification de nos berges et la cité de la sécurité qui nous est très chère pour accueillir nos forces de l'ordre. Tout ceci comme promis et comme nous l'avons déjà fait, nous le ferons sans augmenter les impôts. Car nous ne dépensons pas l'argent que nous n'avons pas. Il faudra poursuivre sur la trajectoire de désendettement. (*Applaudissements*) Nous ferons tout cela grâce à nos partenaires et je les regarde de nouveau.

Je suis et je reste le Maire de tous les Villeneuvois, sans distinction aucune, pour que toutes et tous nous retrouvions la fierté de notre ville. Chers amis, il est temps d'écrire une page, une nouvelle page – la plus belle, je crois – de l'histoire de notre ville. Je peux vous garantir qu'avec mon équipe – je leur ai déjà demandé beaucoup – je vais vous demander encore un effort en continu. Nous sommes sur une course de fond pour les prochaines années et il va falloir travailler dur pour rester digne de la confiance des

Villeneuvois. C'est l'engagement que nous prenons aujourd'hui devant vous, de travailler encore et toujours plus dur pour vous assurer une meilleure qualité de vie à Villeneuve-Saint-Georges.

En conclusion, vous l'avez compris, vous pouvez compter sur nous pour écrire le fabuleux destin de Villeneuve-Saint-Georges. (*Applaudissements*)

Merci.

Je pense que nous allons poursuivre le Conseil municipal et nous allons procéder à l'élection de nos adjoints. Merci à tous.

2. Création des postes d'adjoint au Maire.

Mme le Maire :

Il s'agit de déterminer le nombre d'adjoints. Il est fixé à 11 plus un adjoint de quartier. Mais il s'agit de la dernière délibération et je vous l'expliquerai en détail quand nous serons à ce point.

La procédure veut que nous procédions au vote à main levée pour le nombre d'adjoints. Il est au nombre de 11.

Je mets aux voix. Qui est pour ? Des abstentions ? 5 abstentions. Des votes contre ? Adopté à la majorité. Je vous remercie.

3. Élection des adjoints au Maire.

Mme le Maire :

Normalement, vous avez une liste qui est sur votre table. Je vais procéder à la lecture de ceux qui seront nos adjoints demain.

La liste que nous allons proposer pour être adjoints au Maire :

En première position, nous proposons Madame Coraline PEREIRA. Merci à toi, travail de fond, très courageuse. C'est une vaillante, ma Coraline.

Monsieur Oktay TACIMOGLU aux finances. Un travail d'orfèvre. Il veille sur les finances de la Ville avec beaucoup de soin. Merci Oktay.

Madame Bernardina ALVES, très vaillante et courageuse.

Monsieur Andrei ALBISTEANU.

Madame Rachida DOUNRAR, merci à toi. Aussi très courageuse.

Monsieur Rachid HADDOUM, un nouveau. Il travaille très bien aussi.

Madame Rahma FELLAH, sans faille, à l'éducation.

Monsieur Romain CAN. Bienvenue.

Madame Raja EL MERNISSI. Il y a encore du travail à l'urbanisme. Je compte sur toi.

Monsieur Mamadou KANTE. Bienvenue. Il est également nouveau.

Madame Nadia ARROJO MARQUES qui nous amènera plein de festivités. Le programme est fourni.

Il faut que je désigne un secrétaire de séance et des assesseurs. Je propose que l'on reprenne les mêmes.

Je vais procéder à l'appel pour que vous puissiez aller voter.

Le nombre d'enveloppes est bien de 38 : 33 pour la majorité et la liste proposée par moi-même, Kristell NIASME, 2 nuls et 3 blancs.

Ceci étant fait, je vous remercie. Je vais appeler nos adjoints afin de pouvoir leur remettre leurs écharpes.

Ma chère Coraline, cela a été une année formidable. Tu as fait preuve de beaucoup de courage et d'engagement pour les Villeneuvois. Je suis très heureuse de pouvoir te remettre cette écharpe et merci de continuer à nos côtés pour servir nos familles.

Mme PEREIRA :

Merci, Madame le Maire.

Mme le Maire :

Monsieur Oktay TACIMOGLU, mon financier, mon homme en or. Vous pouvez l'applaudir car il s'occupe des finances de la Ville. Toujours avec beaucoup d'élégance.

Je suis ravie de te remettre cette écharpe car tu fais un travail remarquable, parce que tu es une personne remarquable. Merci beaucoup à toi et à toute la famille. Merci de ta confiance.

Madame Bernardina ALVES, en plus d'être notre doyenne, tu veilles sur nous en permanence. Merci beaucoup, tu fais un travail remarquable et je suis ravie de pouvoir continuer à tes côtés.

Monsieur Andrei ALBISTEANU. Merci à toi pour ta confiance renouvelée, pour ton travail remarquable. Je suis ravie de pouvoir te la redonner. Merci Andrei. Toujours à beaucoup de simplicité et d'élégance.

Madame Rachida DOUNRAR, une militante de la première heure, très courageuse, toujours au service des familles. Merci à toi, Rachida.

Madame Rahma FELLAH, merci pour ton travail, ton courage. C'est avec un grand bonheur que je te la rends car tu as fait un travail remarquable également, avec beaucoup de courage pour le CCAS et les écoles.

Monsieur Rachid HADDOUM, qui a fait un travail remarquable. La fibre dans les écoles en seulement 9 mois. Il est capable de connecter tout le monde en très peu de temps. Il est incroyable. Vous l'envoyez avec une mission, il part et il revient avec des solutions. Ce monsieur est incroyable. Je suis très heureuse que tu rejoignes cette équipe en tant qu'adjoint. Tu fais aussi un travail formidable. Félicitations à toi.

Monsieur Romain CAN, tu as rejoint l'aventure il n'y a pas très longtemps mais tu as été remarquable par ton travail et ton courage. Je sais que tu feras du bon travail. Tu travailles bien avec l'ensemble de l'équipe et c'est formidable. C'est tout ce qui compte, c'est savoir apaiser, créer du lien et travailler dur pour nos familles. Je compte sur toi.

Madame Raja EL MERNISSI, elle est vaillante. Nous sommes solides chez nous, toujours avec beaucoup d'élégance. Ma chère Raja, on continue ? Elle a dit oui. Merci beaucoup.

Monsieur Mamadou KANTE, je pense que nous allons passer des heures en Conseil à profiter de tes bénéfices, de tes connaissances et de ta science, toujours avec beaucoup de bienveillance. Merci beaucoup, Mamadou.

Madame Nadia ARROJO MARQUES. Ma chère Nadia, les festivités commencent bientôt. Il y a une grande chasse aux œufs qui arrive, des brocantes, des marchés, des événements. Nous allons danser.

Je vais demander à l'ensemble des adjoints et des Conseillers municipaux de la majorité de s'avancer car j'aimerais bien que l'on fasse une photo. C'est devenu notre petite tradition.

4. Lecture de la charte de l' élu local.

Mme PEREIRA :

En vertu de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales, lors de la première réunion du Conseil municipal, immédiatement après l'élection du Maire et des adjoints, le nouveau Maire doit donner lecture de la charte de l' élu local prévue depuis la loi du 22 décembre 2025 précitée aux articles L.1111-13 et L.1111-14 du CGCT. Cette charte de l' élu local traduit les droits et les devoirs des élus locaux. Le Maire doit remettre aux Conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux. Il est également conseillé de donner une copie des articles réglementaires R.2123-1 à D.2123-28.

Les élus locaux sont les membres des Conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l' élu local. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et les instances au sein desquelles il a été désigné. Issu du suffrage universel, l' élu local reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions. Tout élu local peut consulter un référent déontologie chargé de lui apporter tous conseils utiles au respect des principes déontologiques consacrés dans la présente charte.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologie.

Mme le Maire :

Merci beaucoup. Il s'agit d'une lecture de la charte de l' élu qui nous rappelle le cadre dans lequel nous exerçons nos fonctions au cours de notre mandat. Je vous remercie, Madame PEREIRA, pour cette lecture qui était tout à fait intéressante. Nous prenons toutes la mesure de la fonction qui la nôtre, c'est ce qui compte.

Cela n'appelle pas de votes. C'était simplement une lecture.

5. Désignations consenties par le Conseil municipal au Maire.

Mme le Maire :

C'est une délibération classique. Il faut redonner les pouvoirs au Maire afin qu'il puisse exercer ses fonctions au cours du mandat à suivre. C'est une délégation de pouvoirs tout à fait classique. Est-ce qu'il y a des questions ou des remarques ?

Je mets aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? 2 contre. Qui ne prend pas part au vote ? 3 NPPV. La délibération est adoptée à la majorité. Je vous remercie.

6. Création d'un Conseil de quartier pour le Blandin et Triage – adoption du règlement intérieur.

Mme le Maire :

Ce point est peu classique dans un Conseil mais rien n'est jamais simple et classique à Villeneuve-Saint-Georges.

Pour notre ville, j'ai souhaité créer une délégation spéciale d'adjoint. Comme vous le savez, Villeneuve-Saint-Georges va devoir faire face à de nombreux enjeux dans les années à venir et particulièrement sur les quartiers du Blandin et de Triage. De grandes mutations nous attendent, des constructions de logements, des grands enjeux de mutation de population, de changement et d'évolution du quartier. Pour cela, il n'est pas assez d'un adjoint pour pouvoir m'épauler sur cette tâche. C'est la raison pour laquelle nous avons créé ce poste d'adjoint spécifique de quartier. Il va être le maillon essentiel de la requalification de ces quartiers, de pouvoir échanger avec les familles et nous rapporter l'ensemble des éléments.

Cela se fait en 2 temps. Il y a la première étape qui est celle de créer les fameux Conseils de quartier. C'est cela quoi nous allons procéder aujourd'hui. Au prochain Conseil municipal, j'aurais le plaisir de te remettre très officiellement, mon cher Marc, parce que c'est toi qui auras cette lourde tâche et je te la confie avec beaucoup de confiance car elle n'est pas simple. Je sais que tu as beaucoup de plaisir à rencontrer les familles et à suivre avec beaucoup d'assiduité les dossiers, tous les sujets de notre ville. Je sais que tu rempliras cette mission avec efficacité à mes côtés. Aujourd'hui, nous avons créé le Conseil de quartier et au prochain Conseil, nous ferons un Conseil rien que pour toi et nous te remettrons très officiellement cette écharpe. Je t'en remercie. Vous pouvez l'applaudir. (*Applaudissements*)

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? 5 abstentions. La délibération est adoptée à la majorité. Je vous remercie.

Ce conseil municipal d'installation est maintenant terminé. Je vous remercie sincèrement de votre attention. Il est maintenant l'heure pour le buffet. Il n'est pas dans cette salle. Nous allons sortir avec l'ensemble des personnalités et du Conseil municipal. Nous allons vous devancer. Je vous invite à constituer un cortège jusqu'à la mairie où se trouve le buffet. Il y a également une surprise préparée par les enfants du Conseil municipal des jeunes. C'est une belle exposition qui nous attend là-bas. Je vous demande d'y aller dans le calme et dans la sérénité.

Je déclare ce Conseil municipal d'installation maintenant clôturé. Je vous remercie de votre attention.